

QUESTIONNAIRE PLUS-VALUE IMMOBILIERE



Bureau principal :
107, rue de la Lauzière
73460 GRÉSY-SUR-ISÈRE

☎ 04.79.37.90.08

Bureau annexe :
17, rue de la Mairie
73460 FRONTENEX

Notaire assistant :
Caroline DUMEZ

<p>RAPPEL : <i>L'article 10 de la loi de finances du 14 janvier 2004 (BOI - 8 M-1-04 N° 7) réforme le régime d'imposition des plus-values réalisées par les particuliers lors de la cession d'immeubles, de meubles ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière. La déclaration et le paiement sont effectués lors de la signature de la vente.</i></p> <p style="text-align: center; color: blue;">Afin de nous permettre d'établir votre déclaration, vous voudrez bien répondre au questionnaire ci-dessous :</p>		
<p>ADRESSE DU CENTRE DES IMPÔTS OÙ VOUS DÉPOSEZ VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS</p> <p>.....</p>		
<p style="text-align: center; color: blue;">CONDITION PRÉALABLE</p> <p>Le bien vendu NE DOIT PAS ÊTRE inscrit à l'actif du bilan d'une entreprise. S'il est inscrit au bilan, le régime présentement exposé n'est pas applicable. Ce sera celui des plus-values professionnelles. Veillez préciser ce qu'il en est ci-contre :</p>	<p>BIEN PRIVÉ BIEN PROFESSIONNEL</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center; color: blue;">CAS D'EXONÉRATION</p> <p>Si un cas d'exonération ci-contre est coché, les questions ci-dessous sont inutiles.</p>	<p>Le bien vendu est-il votre résidence principale ? Le prix de cession est-il inférieur à 15.000 € ? Déterminez-vous le bien depuis + 30 ans ?</p> <p>Vous n'êtes pas propriétaire de votre résidence principale au cours des 4 années précédant la vente ET le prix de vente de votre bien est remployé, dans les 24 mois à compter de la vente, à l'acquisition ou la construction d'un bien à usage d'habitation principale ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center; color: blue;">FRAIS ACQUITTÉS LORS DE LA VENTE</p> <p>À fournir : copie des factures correspondantes. Cela permettra de faire baisser la plus-value immobilière</p>	<p>Avez-vous engagé des frais pour la vente ?</p> <p>(diagnostics immobiliers, frais d'architecte pour permis de construire ou déclaration préalable...)</p>	<p>OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/></p>

<p style="text-align: center;">PRIX D'ACQUISITION</p> <p>Dans tous les cas, fournir les relevés comptables de l'Office notarial concerné En cas de succession, fournir la déclaration de succession et le justificatif de paiement des droits</p>	<p>Le bien a été acquis à titre : ONÉREUX : vente, échange, licitation, adjudication... GRATUIT : donation, succession...</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center;">MAJORATION POUR TRAVAUX</p> <p>À fournir : . les copies des factures d'entreprises ayant réalisé les travaux à condition qu'elles n'aient pas été déduites au titre de l'impôt sur le revenu . la nature des travaux  Les factures d'entretien, de réparation et locatives ne sont pas admises en déduction de la plus-value immobilière par l'Administration fiscale.</p>	<p>Avez-vous réalisé des travaux sur le bien vendu ?</p> <p>Si oui, s'agit-il : . de travaux d'entretien et/ou réparation ? . de « dépenses locatives » ? . de travaux de construction, reconstruction, agrandissement, rénovation ou amélioration ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p style="text-align: center;">PENSION VIEILLESSE / CARTE D'INVALIDITÉ / ENTRÉE EN ETABLISSEMENT</p> <p>À fournir : . avis d'imposition de l'année, n-1 et n-2 . montant de votre revenu fiscal de référence</p>	<p>Êtes-vous titulaire de la pension de vieillesse ?</p> <p>Avez-vous une carte d'invalidité de 2^{ème} ou 3^{ème} catégorie ?</p> <p>Êtes-vous entré dans un établissement social ou médico-social d'accueil de personnes âgées ou d'adultes handicapés, depuis - 2 ans au moment de la vente ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
<p>Fait à :</p> <p>Le :</p>	<p>Signature :</p>	